



MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX
MAPA 2025-19 SECURISATION RD39 BASSAN
RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES ET PV DECISION

COMMISSION APPEL D'OFFRE MAIRIE DE BASSAN
DU 29 SEPTEMBRE 2025

« Rapport de présentation des articles R 2184-1 et suivants du code de la commande Publique ».

A - Identification du pouvoir adjudicateur

■ Désignation du pouvoir adjudicateur :

COMMUNE DE BASSAN

Hôtel de ville

17, Chemin Neuf

34290 BASSAN

■ Identification du service chargé de l'analyse des offres :

CABINET CETUR LR

166, RUE MAURICE BEJART

34500 BEZIERS

B - Objet de la consultation.

Aménagement sécuritaire – Avenue de Béziers RD 39.

La municipalité souhaite réaliser des aménagements sécuritaires sur la RD39 à BASSAN dont les objectifs généraux recherchés dans le cadre de cette opération sont :

- D'assurer un cheminement sûr, lisible et accessible pour les modes actifs ;
- De créer des cheminements doux (Réfection de voies, mise en place de dispositifs de réduction de vitesse) ;
- D'aménager le raccordement de la rue des Tiffis et Impasse de Font Maurel à la RD ;
- D'apaiser et maîtriser les vitesses par la création d'un plateau traversant ;
- De mettre en accessibilité les arrêts de bus ;
- D'assurer une cohérence dans le traitement et l'aménagement de l'espace public en faisant preuve de sobriété (matériaux, mise en œuvre, mobilier) et en privilégiant les matériaux naturels ;
- De réduire l'impact des ouvrages sur le bruit.

FORME DE LA CONSULTATION :

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.
Lot unique.

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400252-20251020-2025_059_2010-DE

BUDGET PREVISIONNEL :

156 544.00 € HT pour la Tranche Ferme

112 961.50 € HT pour la Tranche Optionnelle

C - Déroulement de la consultation.

PUBLICITE :

- Envoi publicité le 01/07/2025 au BOAMP JO n° 256 84870 (publication 24/07/2025)
- Mise en ligne sur la plateforme mairie BASSAN sur AWS

■ Date et heures limites de réception des offres : **Vendredi 19 septembre 2025 à 12h**

■ Délai de validité des offres : **120 jours**

■ Question /réponses : 3 questions ont été posées par des candidats via la plateforme AWS auxquelles il a été répondu dans les délais

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : ☒ NON OU ☐ OUI

D - Examen des candidatures et des offres.

EXAMEN DES CANDIDATURES :

Les candidatures ont été examinées conformément aux dispositions des articles R2144-1 à R2144-7 et R.2161-4 du code de la commande publique, au regard des capacités économiques et financières, des capacités techniques et professionnelles.

LES CAPACITES TECHNIQUES, FINANCIERES ET PROFESSIONNELLES SONT SUFFISANTES.

Documents remis par l'entreprise dans la candidature :

SITUATION JURIDIQUE / CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

- Lettre de candidature DC 1
- Déclaration du candidat individuel DC 2
- Chiffre d'affaires et extrait bilan des 3 dernières années
- Attestations de régularité fiscale et sociale
- Extrait Kbis
- Délégations de pouvoirs
- Attestations d'assurances
- Relevé d'identité bancaire

MOYENS HUMAINS, MATERIELS, TECHNIQUES

- Effectifs des 3 dernières années / Organigramme
- Moyens matériels
- Service Etudes
- Services Techniques

CAPACITES TECHNIQUES ET REFERENCES PROFESSIONNELLES

- Certificats de Qualifications Professionnelles
- Références de Travaux
- Attestations de travaux

■ Nombre de plis reçus :

- dans les délais : **6 OFFRES.**
- hors délais : **0 .**

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400252-20251020-2025_059_2010-DE

■ Liste des offres reçues :

N°	Nom commercial et dénomination sociale, et nom sous-traitant (si déclaré)
1	CAUSERA
2	BRAULT
3	EIFFAGE
4	AMS TP
5	EUROVIA
6	COLAS

■ Elimination des offres :

La conformité des offres a été examinée selon les articles R 2152-1 et R 2152-2 du code de la commande publique.

L'acheteur vérifie que les offres qui n'ont pas été éliminées en application de l'article R 2152-2 (hors délai) du Code de la Commande Publique sont régulières, acceptables et appropriées.

Une **offre irrégulière** est une offre qui ne respecte pas les exigences formulées dans les documents de la consultation notamment parce qu'elle est incomplète, ou qui méconnaît la législation applicable en matière sociale et environnementale.

Une **offre inacceptable** est une offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché public tels qu'ils ont été déterminés et établis avant le lancement de la procédure.

Une **offre inappropriée** est une offre sans rapport avec le marché public parce qu'elle n'est manifestement pas en mesure, sans modification substantielle, de répondre au besoin et aux exigences de l'acheteur formulées dans les documents de la consultation.

Au vu des offres reçues, il est proposé d'éliminer les offres suivantes :

N°	Nom commercial	Motif de l'élimination (**)
1	CAUSERA	Offre irrégulière et inappropriée (incomplète car ne concerne que les espaces verts)

E - Analyse des offres.

■ Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation :

1-Prix de la prestation : 40%

2-Valeur technique : 60%

E1 – Prix de la prestation.

La note sur 10 attribuée est égale à :

$10 \times (\text{Montant de l'offre la moins disante} / \text{Montant de l'offre du candidat})$

Les notes sont pondérées à 40%.

E2 – Valeur technique.

Le jugement de la valeur technique prend en compte les critères suivants :

- A** - Mémoire d'exécution des ouvrages (note sur 5)
- B** - Moyens mis en œuvre par l'entreprise (note sur 1)
- C** - Planning prévisionnel des travaux (note sur 2)
- D** - Respect du canevas (note sur 2)

Les notes sont pondérées à 60%.

E3 - Classement des offres.

ANALYSE DE LA VALEUR TECHNIQUE :

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400252-20251020-2025_059_2010-DE

Critères	Sous-critères	BRAULT TP	EIFPAGE	AMS TP	EUROVIA	COLAS	CAUSERA
A - Mémoire d'exécution des ouvrages 5 pts	SOPAQ : Schéma Organisationnel du Plan d'Assurance Qualité et SOGED : Schéma d'Organisation de la Gestion et Elimination des Déchets (0,5 pt)	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	NC
	Fournitures et Fournisseurs spécifiques ou particuliers (1 pt)	0,90	0,60	0,90	0,90	1,00	NC
	Analyse des contraintes et des difficultés propre au chantier avec les modes opératoires (2 pts)	1,20	1,60	1,20	1,60	1,60	NC
	Plan de Phasage (1 pt)	0,80	1,00	0,80	0,80	1,00	NC
	Plan de contrôle (interne et externe) proposé par l'entreprise pour le chantier (0,5 pt)	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	NC
NOTE SUR 5		3,90	4,20	3,90	4,30	4,60	
B - Moyens mis en œuvre par l'entreprise 1 pt	Moyens en personnel et matériel affectés à l'étude (0,5 pt)	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	NC
	Moyens en personnel et matériel affectés au chantier (0,5 pt)	0,45	0,40	0,25	0,40	0,35	NC
NOTE SUR 1		0,95	0,90	0,75	0,90	0,85	
C - Délais d'exécution des travaux justifiés par un planning prévisionnel sur 2 pts	Planning détaillé : Délais envisagés : Pertinence des cadences (moyens/délais) : (2 pts)	1,00	1,75	1,75	1,50	1,75	NC
NOTE SUR 2		1,00	1,75	1,75	1,50	1,75	
D - Respect du canevas 2 pts	Respect du nombre de pages, Exactitudes formats et calculs, Présentation. (2 pts)	2,00	2,00	2,00	1,90	2,00	NC
NOTE SUR 2		2,00	2,00	2,00	1,90	2,00	
TOTAL sur 10		7,85	8,85	8,40	8,60	9,20	

ANALYSE DU PRIX :

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400252-20251020-2025_059_2010-DE

CANDIDATS	PRIX HT	MEMOIRE TECHNIQUE	DELAIS TRAVAUX (JOURS CALENDAIRES)	Ecart / Estimation
BRAULT TP	267 250,00 €	7,85	TF : 90 jours TO: 60 jours	-2 255,50 €
EIFFAGE	267 036,45 €	8,85	TF : 34 jours TO: 28 jours	-2 469,05 €
AMS TP	291 000,00 €	8,40	TF : 45 jours TO: 35 jours	21 494,50 €
EUROVIA	258 895,00 €	8,60	TF : 21 jours TO: 19 jours	-10 610,50 €
COLAS	319 757,60 €	9,20	TF : 42 jours TO:45 jours	50 252,10 €
CAUSERA	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME

SYNTHESE :

Offre 1 : BRAULT TP

Critère	Note/10	Pondération	Note Pondérée	Note Totale/10	Rang
Prix	9,69	40%	3,87	8,58	5
Mémoire	7,85	60%	4,71		

Offre 2 : EIFFAGE

Critère	Note/10	Pondération	Note Pondérée	Note Totale/10	Rang
Prix	9,70	40%	3,88	9,19	1
Mémoire	8,85	60%	5,31		

Offre 3 : AMS TP

Critère	Note/10	Pondération	Note Pondérée	Note Totale/10	Rang
Prix	8,90	40%	3,56	8,60	4
Mémoire	8,40	60%	5,04		

Offre 4 : EUROVIA

Critère	Note/10	Pondération	Note Pondérée	Note Totale/10	Rang
Prix	10,00	40%	4,00	9,16	2
Mémoire	8,60	60%	5,16		

Offre 5 : COLAS

Critère	Note/10	Pondération	Note Pondérée	Note Totale/10	Rang
Prix	8,10	40%	3,24	8,76	3
Mémoire	9,20	60%	5,52		

Offre 5 : CAUSERA

Critère	Note/10	Pondération	Note Pondérée	Note Totale/10	Rang
Prix	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	6
Mémoire	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME		

Note pondérée = Note x Pondération

A l'issue de l'analyse des offres, l'offre de l'entreprise **EIFFAGE** apparaît comme la mieux disante.

Adaptée techniquement et financièrement satisfaisante.

Les moyens pour la mise en œuvre de la clause sociale sont bien décrits (encadrement forme, formation prévue pour le public à insérer).

Délais conformes aux moyens humains et matériels déployés pour cette opération.

F - Proposition d'attribution.

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé à la commission d'appel d'offres d'attribuer le marché public au candidat suivant :

■ Identité du candidat proposé :

EIFFAGE ROUTE GRAND SUD

■ Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir (hors option) :

▪ Montant Tranche Ferme HT :	160 353.95 € HT
------------------------------	------------------------

▪ Montant Tranche Optionnelle HT :	106 682.50 € HT
------------------------------------	------------------------

Soit un Montant Total HT de :	267 036.45 € HT
--------------------------------------	------------------------

La TF démarrera en octobre avec l'OS adressé par le MOE

La TO démarrera dans un délai de 24 mois maximum via un OS adressé par la MOE

■ Motifs du choix de l'offre proposé :

Offre la mieux disante comme indiqué ci-dessous au point E3

G - Proposition de déclaration sans suite ou d'infructuosité : SANS OBJET

SANS OBJET

H - Décision d'attribution.

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la CAO propose de classer EIFFAGE numéro 1 et de lui attribuer le marché TF et TO.

Aucune des 3 option n'est retenue.

Le pouvoir adjudicateur décide :
(Cocher la case correspondante.)

☒ d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé :

■ Identité du candidat retenu : **EIFPAGE ROUTE GRAND SUD**

■ Montant de l'offre retenue (hors option) :

- | | |
|---|-----------------|
| ▪ Montant Tranche Ferme HT : | 160 353.95 € HT |
| ▪ Montant Tranche Optionnelle HT : | 106 682.50 € HT |

Soit un Montant Total HT de : 267 036.45 € HT

Avec option (s) : ☐

Tranche Ferme :

Option 1 : Prolongement de l'ouvrage cadre sur 45 m **Oui** ☐ **Non** ☒

Option 2 : Réalisation d'un enrochement en confortement
Des berges en remplacement de l'option 1 **Oui** ☐ **Non** ☒

Tranche Optionnelle :

Option 3 : Réalisation d'une résine routière colorée sur
Plateau traversant **Oui** ☐ **Non** ☒

Sans option : ☒

■ Montant **TOTAL** de l'offre retenue :

- Montant HT : 267 036.45 € HT

■ Motifs du choix de l'offre retenue :

- ☒ pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- ☐ pour les motifs mentionnés ci-dessous :

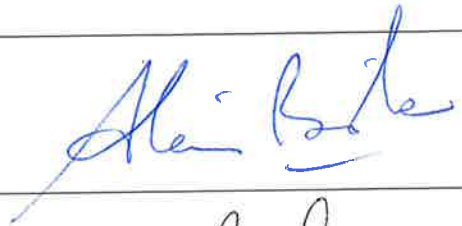
☐ de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

I - Signature de la CAO

Signature des membres et du président de la Marché 2025-19 Travaux de sécurisation de la RD 39 de BASSAN

Commission CAO et MAPA

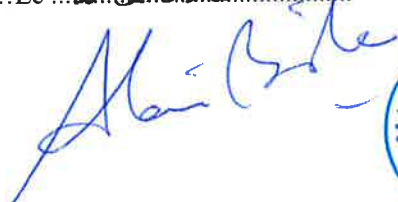
A BASSAN, le 29 septembre 2025

M. Alain BIOLA	Maire Président de la Commission	
Mme Christine PUECH	Membre titulaire de la Commission Elue déléguée à la commande publique	
Mme Francine MARTIN	Membre titulaire de la Commission	
Michel SANCHEZ	Membre titulaire de la Commission	

J- Signature du pouvoir adjudicateur.

Validation du Représentant du Pouvoir Adjudicateur

A BASSAN...Le ...2...octobre...2025...




Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 034-213400252-20251020-2025_059_2010-DE

